

BP JEPS Activités physiques pour tous - Soustons(40)**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CREPS DE BORDEAUX-
AQUITAINE
Ingrid BOSQUET
05.58.41.55.38
ingrid.bosquet@creps-bordeaux.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Tests
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :Attestation de formation aux premiers secours
(AFPS) ou PSC1 ou titre équivalent**Prérequis pédagogiques :**EPREUVES DE VERIFICATION DES
EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN
FORMATION (TEP) : - épreuve de Luc Léger -
épreuve de parcours d'habileté motrice
EPREUVES DE SELECTION (si réussite à la
vérification des exigences préalables TEP) : -
prise en compte des performances réalisées
lors des exigences préalables et test
"Vameval" sur piste d'athlétisme - épreuve
écrite (2 h) - entretien oral sur le projet
professionnel (à partir du curriculum vitae) 20
minutes**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire du brevet professionnel, spécialité "Activités physiques pour tous" réalise des prestations visant une double finalité : - de développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien être - de découverte, de sensibilisation et d'initiation en toute sécurité à des activités physiques ou sportives diversifiées pour tous les publics. Les interventions du titulaire de la spécialité "Activités physiques pour tous" ne visent pas le perfectionnement, la compétition ou une spécialisation dans une activité. L'animateur possède les compétences pour initier à la pratique d'activités physiques diversifiées dans 3 domaines : - les activités physiques d'entretien corporel - les activités physiques à caractère ludique : jeux collectifs, jeux d'opposition et jeux d'adresse - les activités physiques en espace naturel

Contenu et modalités d'organisation

UC1 : Encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure. UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention "APT". UC4 : Mobiliser les techniques de la mention APT pour mettre en oeuvre une séance, ou un cycle d'apprentissage.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte****Validation(s) Visée(s)****BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous - Niveau
4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)****MON
COMPTE
FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours****Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00193511	du 06/10/2020 au 24/12/2021	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE		  	
00224635	du 06/10/2021 au 14/10/2022	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE		  	

00287217	du 12/09/2022 au 06/10/2023	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	  
00360769	du 11/09/2023 au 11/10/2024	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	Non éligible 
00360768	du 11/09/2023 au 11/10/2024	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	 
00471529	du 16/09/2024 au 19/09/2025	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	 
00471523	du 16/09/2024 au 19/09/2025	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	Non éligible 
00471527	du 16/09/2024 au 19/09/2025	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	Non éligible 
00566859	du 15/09/2025 au 18/09/2026	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	 
00566875	du 15/09/2025 au 18/09/2026	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE	Non éligible 